

Exploitation des rapports d'activité harmonisés

des CAMSP de la région Grand Est

Données 2016



*Étude produite à la demande de l'ARS Grand Est
par le CREAI Grand Est
et réalisée par Stéphane Bernard, conseiller technique,
sous la direction de Thibault Marmont*

Rapport final - Janvier 2019

SOMMAIRE

I. PRESENTATION DES TRAVAUX ET DES CAMSP DE LA REGION GRAND EST	5
1. <i>Couverture géographique.....</i>	5
2. <i>Capacité autorisée.....</i>	7
3. <i>Plages d'ouverture.....</i>	7
II. ACTIVITE POUR LES ENFANTS DE LA FILE ACTIVE.....	9
4. <i>File active et mobilité.....</i>	9
5. <i>Modalités d'accompagnement au cours de l'année 2016.....</i>	10
6. <i>Nombre d'interventions et de synthèses effectuées dans l'année</i>	10
III. INTERVENTIONS DES PROFESSIONNELS AUPRES DES ENFANTS.....	11
7. <i>Interventions réalisées au CAMSP</i>	11
8. <i>Interventions réalisées hors du CAMSP</i>	11
IV. PREVENTION, CONCERTATION ET FORMATION	13
V. ENFANTS PRESENTS AU 31 DECEMBRE 2016.....	15
9. <i>Modalités d'accompagnement des enfants présents au 31 décembre.....</i>	15
10. <i>Caractéristiques des enfants présents au 31 décembre.....</i>	16
11. <i>Description des enfants présents en suivi thérapeutique.....</i>	18
VI. PROCEDURE D'ACCUEIL DES ENFANTS DE LA FILE ACTIVE	23
12. <i>Origine des enfants entrés au CAMSP en 2016</i>	23
13. <i>Délai d'accueil au CAMSP</i>	23
VII. PARCOURS DES ENFANTS SORTIS EN 2016	24
14. <i>Age à la sortie et durée de prise en charge</i>	24
15. <i>Motif de sortie et parcours envisagé.....</i>	25
VIII. RESSOURCES HUMAINES	27
16. <i>Ressources humaines internes.....</i>	27
17. <i>Partenariats.....</i>	29

Table des illustrations

Tableau 1. Répartition des CAMSP de la région Grand Est	5
Tableau 2. Capacités installées en file active ou en places	7
Tableau 3. Permanence téléphonique (nb d'heure moyen)	8
Tableau 4. Continuité de la réponse	8
Tableau 5. Caractéristiques de la file active en 2016, par département	9
Tableau 6. Modalités d'accompagnement	10
Tableau 7. Rendez-vous et synthèses effectuées dans l'année	10
Tableau 8. Interventions réalisées, par département	11
Tableau 9. Interventions réalisées hors du CAMSP	11
Tableau 10. Interventions réalisées hors du CAMSP par au moins un médecin	12
Tableau 11. Interventions réalisées hors file active et hors du CAMSP	13
Tableau 12. Concertation et formation	14
Tableau 13. Modalité d'accompagnement	15
Tableau 14. Domiciliation et temps de trajet	17
Tableau 15. Situation par rapport au handicap et aux mesures de protection	18
Tableau 16. Répartition selon la déficience principale	18
Tableau 17. Diagnostic des enfants en suivi thérapeutique selon les catégories cliniques CIM10	20
Tableau 18. Facteurs et conditions d'environnement	21
Tableau 19. Mode de garde principal des enfants de moins de 3 ans	22
Tableau 20. Mode de garde principal des enfants de 3 ans et plus	22
Tableau 21. Mode de scolarisation	22
Tableau 22. Répartition des enfants entrés en 2016 selon qui a conseillé ou adressé (% en colonne)	23
Tableau 23. Indicateurs d'attente au 31 décembre	24
Tableau 24. Répartition selon l'âge à la sortie	24
Tableau 25. Durée de prise en charge des enfants sortis en 2016	25
Tableau 26. Motif de sortie du CAMSP	25
Tableau 27. Parcours envisagé après le CAMSP	26
Tableau 28. Enfants en attente de sortie	26
Tableau 29. Nombre d'ETP du compte administratif par métier	27

Tableau 30. Part d'emploi non pourvus (région Grand Est).....	28
Figure 1. Nombre de jours d'ouverture.....	7
Figure 2. Nombre d'heures d'ouverture par semaine.....	8
Figure 3. Taux de jeunes vus pour 1 000 habitants de moins de 20 ans.....	9
Figure 4. Fréquence des interventions pour les enfants en suivi thérapeutique	15
Figure 5. Pyramide des âges au 31 décembre 2016.....	16
Figure 6. Répartition selon le terme de naissance	16
Figure 7. Répartition selon l'âge à l'entrée au CAMSP.....	17
Figure 8. Répartition selon la déficience principale (région Grand Est).....	19
Figure 9. Répartition selon la CIM10 (région Grand Est).....	21
Figure 10. Structure des emplois (par catégorie).....	28
Figure 11. Etat des partenariats mis en œuvre par les CAMSP	29
Carte 1. Localisation des CAMSP dans la région Grand Est.....	6

I. PRESENTATION DES TRAVAUX ET DES CAMSP DE LA REGION GRAND EST

La région Grand Est compte au 31 décembre 2016 un total de 28 CAMSP. Sur l'ensemble de ces structures, 25 ont renseigné un rapport d'activité harmonisé (RAH). Cela renvoie **un taux de réponse de 89 %**.

1. Couverture géographique

Les 25 centres ayant répondu se répartissent sur l'ensemble des 10 départements qui composent la région : 6 se trouvent en Champagne-Ardenne, 11 en Lorraine et 8 en Alsace. Le nombre total de sites est de 35 : 25 sites principaux et 10 antennes.

Tableau 1. Répartition des CAMSP de la région Grand Est

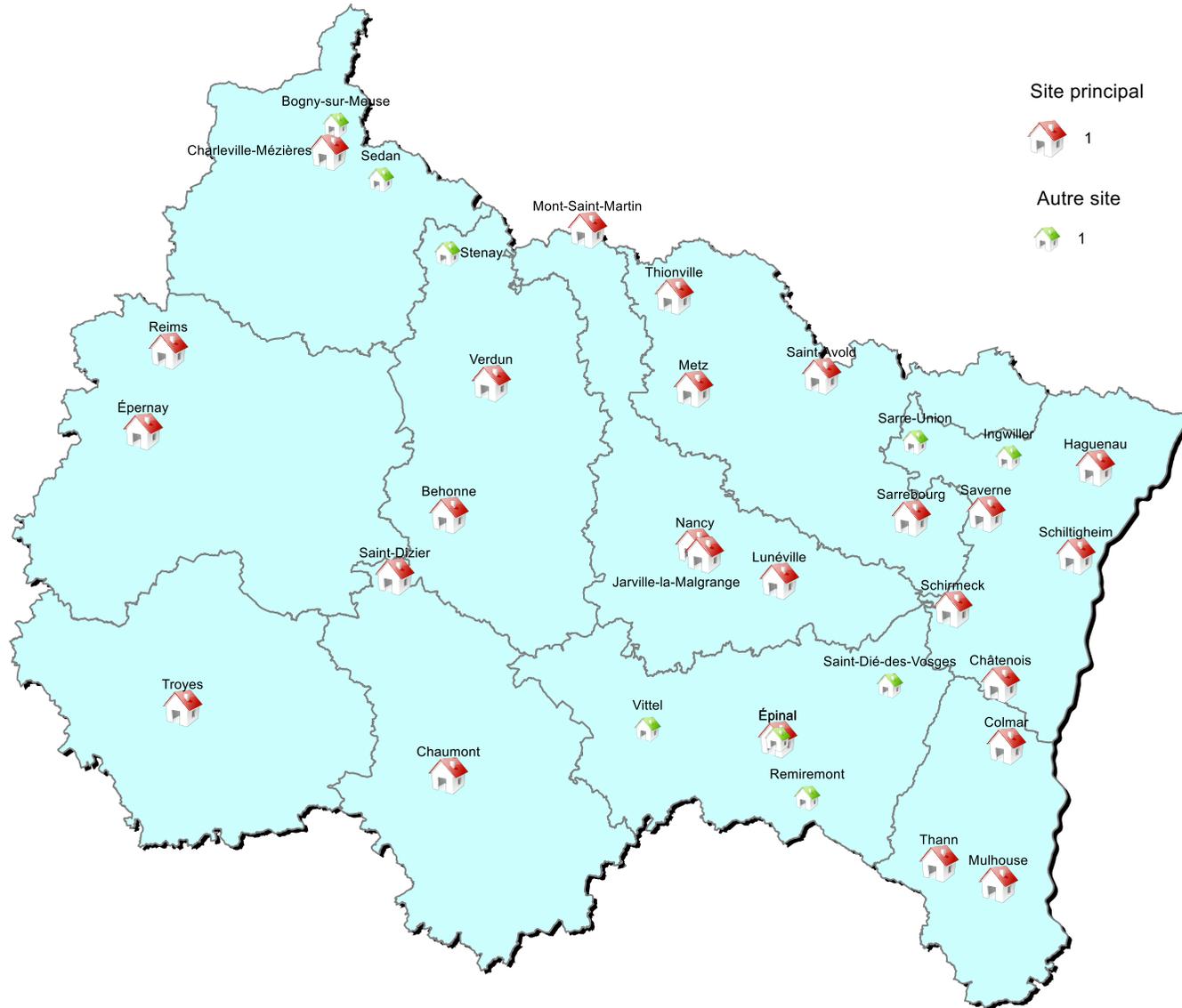
Département	Nb de CAMSP	Nb d'antennes	Nb total de sites
Ardennes	1	3	4
Marne	2	0	2
Aube	1	0	1
Haute-Marne	2	0	2
Meuse	2	1	3
Moselle	4	0	4
Meurthe-et-Moselle	3	0	3
Vosges	2	4	6
Bas-Rhin	5	2	7
Haut-Rhin	3	0	3
Grand Est	25	10	35

Source : RAH 2016.

Les CAMSP en activité à ce jour ont ouvert leurs portes depuis les années 70 (le plus ancien datant de 1975) jusqu'à nos jours (le plus récent a ouvert ses portes en 2015).

La carte 1 ci-après permet de visualiser l'implantation des différents CAMSP de la région. Globalement, **la plupart des départements offrent des services de proximité**, les centres haut-marnais requièrent toutefois des trajets plus longs que dans les autres territoires.

Carte 1. Localisation des CAMSP dans la région Grand Est (répondants)



Carte réalisée par le CREAI Grand Est avec Cartes & Données - © Artique
Sources : RAH 2016

2. Capacité autorisée

Pour les 8 CAMSP étant autorisés en termes de file active, la capacité globale s'élève à 1 729 pour l'ensemble de la région. Quant aux 14 centres autorisés pour un nombre de places, la somme de celles-ci est de 727 places. Deux structures n'ont pas fourni de réponse à cette question.

Tableau 2. Capacités installées en file active ou en places

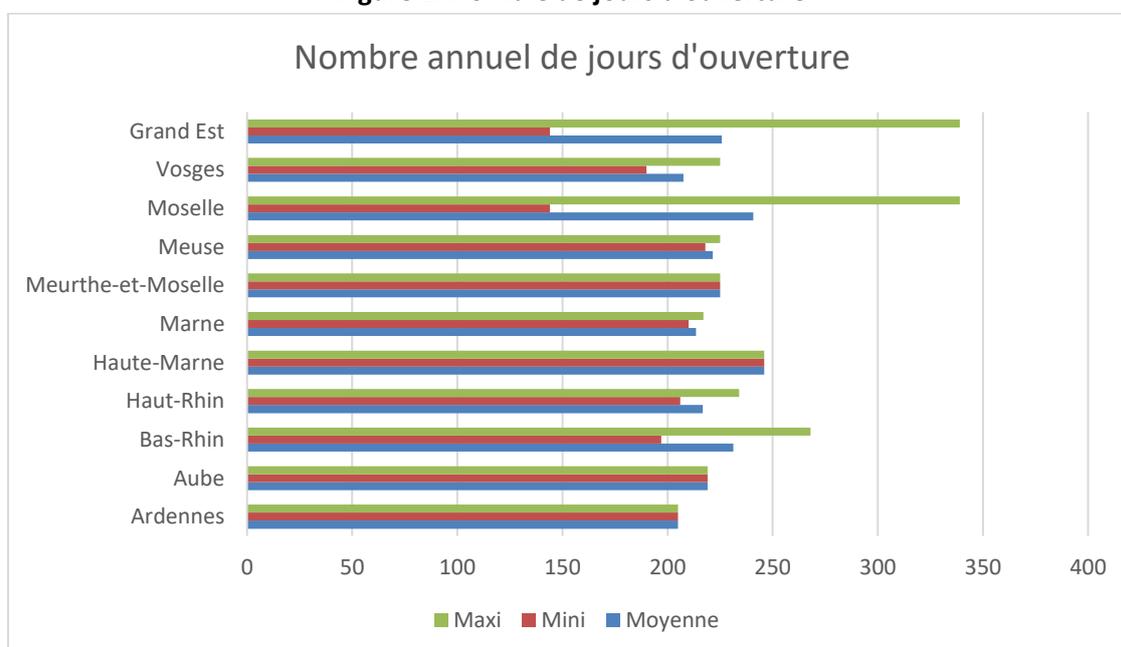
	Ardennes	Marne	Aube	Haute-Marne	Meuse	Mrthe-et-Moselle	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Capacité autorisée en file active	-	1 100	105	116	138	-	-	210	-	60	1 729
<i>médiane</i>	-	1 100	105	58	138	-	-	105	-	60	83
<i>mini</i>	-	1 100	105	58	138	-	-	10	-	60	10
<i>maxi</i>	-	1 100	105	58	138	-	-	200	-	60	1 100
Capacité autorisée en places	-	-	-	-	80	-	320	40	208	79	727
<i>médiane</i>	-	-	-	-	80	-	85	40	30	30	43
<i>mini</i>	-	-	-	-	80	-	50	40	30	14	14
<i>maxi</i>	-	-	-	-	80	-	100	40	73	35	100

Source : RAH 2016.

3. Plages d'ouverture

En moyenne, les CAMSP de la région **sont ouverts 226 jours par an** (sites principaux), avec un minimum de 114 jours (en Moselle) et un maximum de 339 jours (en Moselle également). Selon les départements, les moyennes varient de 205 à 246 jours.

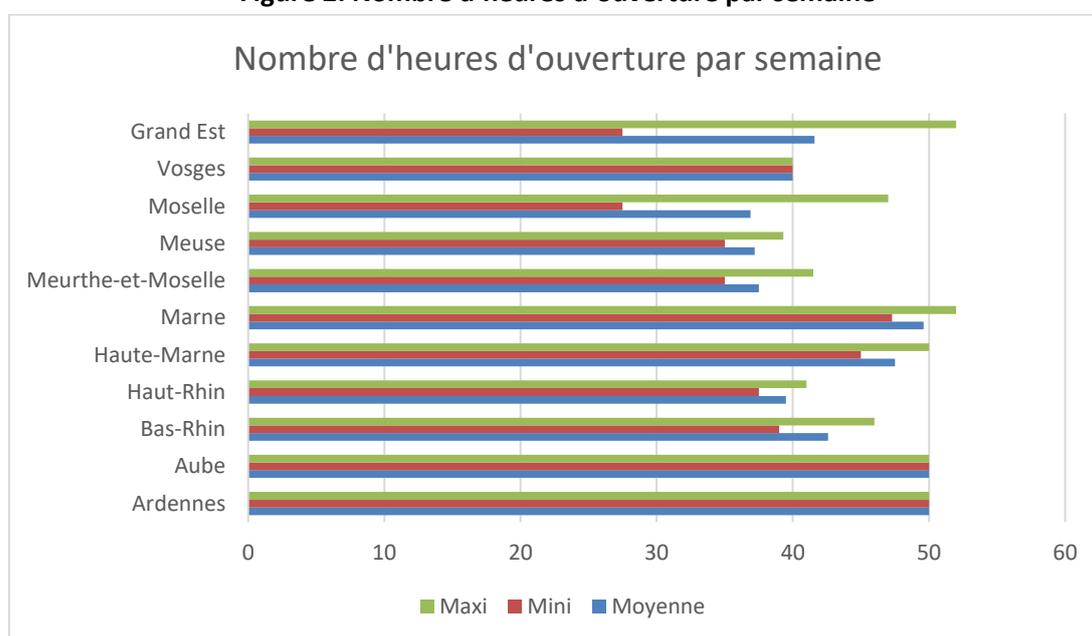
Figure 1. Nombre de jours d'ouverture



Source : RAH 2016.

Les centres ouvrent leurs portes **41,6 heures par semaine** en moyenne. Cette valeur varie de 36,9 heures en Moselle à 50 heures dans l'Aube et dans les Ardennes.

Figure 2. Nombre d'heures d'ouverture par semaine



Source : RAH 2016.

La permanence téléphonique est assurée **36,8 heures par semaine** en moyenne dans les CAMSP (de 32 à 41,4 heures selon les territoires). Le département de l'Aube ne propose pas d'accueil téléphonique avant 9h ou après 18h en semaine. Mais globalement, cette pratique est peu répandue (2,9 heures en moyenne avant 9h). Seuls les CAMSP de la région Alsace assurent un accueil téléphonique le samedi.

Tableau 3. Permanence téléphonique (nb d'heure moyen)

	Ardennes	Marne	Aube	Haute-Marne	Meuse	Mthe-et-Moselle	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Du lundi au vendredi de 9h à 18h	35,0	38,2	37,3	36,0	33,8	32,0	34,8	37,5	41,4	38,0	36,8
Du lundi au vendredi avant 9h	5,0	1,8	0,0	3,1	2,4	3,3	2,2	2,8	3,8	3,3	2,9
Du lundi au vendredi après 18h	0,0	0,0	0,0	1,5	0,0	0,0	0,0	0,3	0,2	0,3	0,2
Le samedi	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,8	1,3	0,3

Source : RAH 2016.

Globalement, la possibilité de laisser un message (enregistreur, mail ou SMS) est assez développée. En revanche, peu nombreuses sont les structures qui ont la capacité de gérer une situation urgente.

Tableau 4. Continuité de la réponse

	Du lundi au vendredi entre 18h et 9h	Durant les week-ends	Durant les congés courts	Durant les congés d'été
Possibilité de laisser un message	88%	88%	88%	76%
Capacité de répondre à une situation urgente	40%	8%	8%	8%

Source : RAH 2016.

II. ACTIVITE POUR LES ENFANTS DE LA FILE ACTIVE

4. File active et mobilité

Les effectifs de file active varient fortement selon le territoire : de 248 dans le Haut-Rhin à 1 246 dans la Marne. La Moselle (1 015) et le Bas-Rhin (957) sont les deux autres départements avec des effectifs relativement importants. Au total, **6 158 jeunes ont été accueillis dans un CAMSP** au cours de l'année 2016.

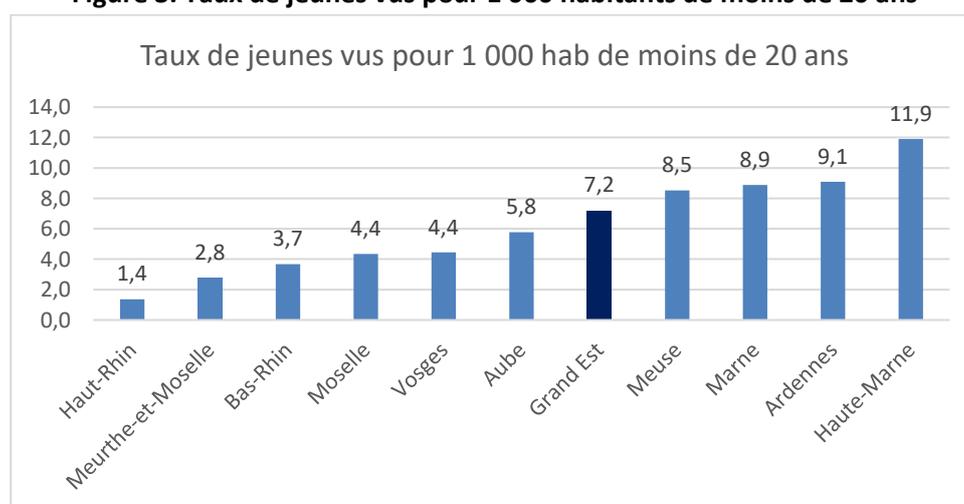
Cela dit, rapportés au nombre de jeunes âgés de moins de 20 ans, les effectifs de file active renvoient des taux (Cf. figure 3) qui dessinent une tendance différente. Ainsi, les taux de jeunes vus pour 1 000 habitants varient de 1,4 ‰ dans le Haut-Rhin à 11,9 ‰ en Haute-Marne. Plus généralement, 3 des 4 départements de l'ante-région Champagne-Ardenne affichent les trois taux les plus élevés du Grand Est.

Tableau 5. Caractéristiques de la file active en 2016, par département

	Ardennes	Marne	Aube	Haute-Marne	Meuse	Mthe-et-Moselle	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nombre total d'enfants de la file active	578	1 246	434	442	366	486	1 015	386	957	248	6 158
<i>dont vus pour la 1ère fois</i>	209	410	164	159	157	217	485	230	403	122	2 556
<i>dont vus pour la 1ère fois (en %)</i>	36%	33%	38%	36%	43%	45%	48%	60%	42%	49%	42%
Nombre total d'enfants sortis dans l'année	199	362	160	167	143	165	516	235	381	79	2 407
<i>dont sortis après bilan ou diagnostic</i>	86	32	85	114	35	16	101	176	248	28	921
<i>dont sortis après un suivi thérapeutique</i>	112	166	75	84	69	26	270	149	136	41	1 128

Source : RAH 2016.

Figure 3. Taux de jeunes vus pour 1 000 habitants de moins de 20 ans



Source : RAH 2016.

5. Modalités d'accompagnement au cours de l'année 2016

Les modalités d'accompagnement proposées par les CAMSP varient sensiblement selon le territoire. Alors que 45 % de l'ensemble des jeunes des différentes files actives en 2016 ont bénéficié d'un bilan pluridisciplinaire en 2016, cette proportion varie de seulement 3 % dans les Ardennes à 85 % dans les Vosges.

Par ailleurs, plus de la moitié des jeunes ont bénéficié d'un suivi thérapeutique (55 %) sur l'ensemble de la région : ce sont 71 % des personnes vues dans les CAMSP de Moselle.

Tableau 6. Modalités d'accompagnement

	Ardennes	Marne	Aube	Haute-Marne	Meuse	Mthe-et-Moselle	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nb d'enfants ayant bénéficié <u>uniquement</u> de contacts	103	642	128	50	128	66	156	32	306	12	1 623
<i>en % de la file active</i>	18%	52%	29%	11%	35%	14%	15%	8%	32%	5%	26%
Nb d'enfants ayant bénéficié d'un bilan pluridisciplinaire	18	244	140	311	137	288	593	329	554	148	2 762
<i>en % de la file active</i>	3%	20%	32%	70%	37%	59%	58%	85%	58%	60%	45%
Nb d'enfants ayant bénéficié d'un suivi thérapeutique	343	522	225	240	225	225	716	171	561	144	3 372
<i>en % de la file active</i>	59%	42%	52%	54%	61%	46%	71%	44%	59%	58%	55%
Nb d'enfants ayant eu une prise en charge complémentaires non rétribuée CAMSP	42	96	73	3	44	284	0	18	360	23	943

Source : RAH 2016.

6. Nombre d'interventions et de synthèses effectuées dans l'année

En 2016, les CAMSP de la région Grand Est ont réalisé, en moyenne, **23 interventions par enfants** accompagnés : de 14 dans l'Aube ou la Meurthe-et-Moselle à 37 dans le Haut-Rhin. En moyenne, environ un rendez-vous sur cinq n'a pas été honoré (18 %).

Le niveau de réalisation des synthèses est également différent d'un territoire à l'autre : le nombre moyen de synthèses réalisées par enfants varie de 0,5 en Meuse à 1,8 en Haute-Marne et 1,9 dans le Haut-Rhin.

Tableau 7. Rendez-vous et synthèses effectuées dans l'année

	Ardennes	Marne	Aube	Haute-Marne	Meuse	Mthe-et-Moselle	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nb de RDV programmés	12 239	21 613	6 241	13 913	5 670	6 807	34 898	6 954	25 572	9 192	143 099
<i>Moyenne par enfants</i>	21	17	14	31	15	14	34	18	27	37	23
Nb de RDV non réalisés	2 790	4 255	1 361	1 817	1 279	1 470	5 521	1 170	4 162	1 374	25 199
<i>Taux d'absentéisme</i>	23%	20%	22%	13%	23%	22%	16%	17%	16%	15%	18%
Nb de synthèses effectuées	552	719	380	785	179	373	855	493	542	478	5 356
<i>Moyenne par enfants</i>	1,0	0,6	0,9	1,8	0,5	0,8	0,8	1,3	0,6	1,9	0,9

Source : RAH 2016.

III. INTERVENTIONS DES PROFESSIONNELS AUPRES DES ENFANTS

7. Interventions réalisées au CAMSP

Pour ce qui est des interventions réalisées au sein du CAMSP, la modalité la plus fréquente est très nettement l'intervention individuelle réalisée par un seul professionnel : 76 872 interventions de ce genre ont été réalisées au cours de l'année 2016, pour l'ensemble des jeunes de la file active. Pour chacune des personnes accompagnées, cela représente en moyenne **12,5 interventions dans l'année**.

Les autres modalités d'intervention sont minoritaires : elles sont pratiquées, en moyenne, moins de deux fois par an.

Tableau 8. Interventions réalisées, par département

	Ardennes	Marne	Aube	Haute-Marne	Meuse	Mthe-et-Moselle	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nb d'intervention collectives réalisées avec l'enfant, par un seul pro	318	73	0	0	120	0	80	23	97	29	740
<i>Moyenne par enfants</i>	<i>0,55</i>	<i>0,06</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,33</i>	<i>0,00</i>	<i>0,08</i>	<i>0,06</i>	<i>0,10</i>	<i>0,12</i>	0,12
Nb d'intervention collectives réalisées avec l'enfant, par plusieurs pros	1 945	421	70	1 228	1 109	601	1 443	281	1 909	297	9 304
<i>Moyenne par enfants</i>	<i>3,4</i>	<i>0,3</i>	<i>0,2</i>	<i>2,8</i>	<i>3,0</i>	<i>1,2</i>	<i>1,4</i>	<i>0,7</i>	<i>2,0</i>	<i>1,2</i>	1,5
Nb d'intervention individuelles réalisées avec l'enfant, par un seul pro	6 821	13 470	4 461	4 925	3 025	4 322	12 400	4 786	17 710	4 952	76 872
<i>Moyenne par enfants</i>	<i>11,8</i>	<i>10,8</i>	<i>10,3</i>	<i>11,1</i>	<i>8,3</i>	<i>8,9</i>	<i>12,2</i>	<i>12,4</i>	<i>18,5</i>	<i>20,0</i>	12,5
Nb d'intervention individuelles réalisées avec l'enfant, par plusieurs pros	11	1 780	0	0	44	190	1 168	1 133	986	444	5 756
<i>Moyenne par enfants</i>	<i>0,0</i>	<i>1,4</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,1</i>	<i>0,4</i>	<i>1,2</i>	<i>2,9</i>	<i>1,0</i>	<i>1,8</i>	0,9

Source : RAH 2016.

8. Interventions réalisées hors du CAMSP

Les interventions réalisées hors du CAMSP sont également peu fréquentes : en moyenne, 0,7 interventions ont été réalisées par enfants. Cette moyenne par enfant atteint toutefois 5,4 dans le Haut-Rhin

Tableau 9. Interventions réalisées hors du CAMSP

	Ardennes	Marne	Aube	Haute-Marne	Meuse	Mthe-et-Moselle	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nb total d'intervention hors CAMSP	44	212	294	390	152	347	240	659	661	1 331	4 330
dont réalisées à domicile	26	28	17	94	90	276	142	1	174	282	1 130
dont réalisées à l'école hors ESS	13	33	21	25	33	40	65	626	83	174	1 113
dont réalisées dans les structures petites enfance	5	29	3	14	24	27	8	26	324	95	555
dont réalisées dans d'autres lieux	0	122	253	257	5	4	25	6	80	780	1 532
<i>Moyenne par enfants (total)</i>	<i>0,08</i>	<i>0,17</i>	<i>0,68</i>	<i>0,88</i>	<i>0,42</i>	<i>0,71</i>	<i>0,24</i>	<i>1,71</i>	<i>0,69</i>	<i>5,37</i>	0,70

Le nombre d'interventions réalisées par au moins un médecin hors du CAMSP se situe dans les mêmes ordres de grandeur : en moyenne de 1,4 par enfants lorsqu'il s'agit d'intervention réalisée par un médecin seul.

Tableau 10. Interventions réalisées hors du CAMSP par au moins un médecin

	Ardennes	Marne	Aube	Haute-Marne	Meuse	Mthe-et-Moselle	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nb d'intervention réalisées par le médecin seul	609	800	749	758	164	702	1 601	516	1 778	637	8 314
<i>Moyenne par enfants</i>	<i>1,1</i>	<i>0,6</i>	<i>1,7</i>	<i>1,7</i>	<i>0,4</i>	<i>1,4</i>	<i>1,6</i>	<i>1,3</i>	<i>1,9</i>	<i>2,6</i>	<i>1,4</i>
Nb d'intervention réalisées par pl. pros dont un médecin	16	998	0	0	209	131	1 107	162	615	148	3 386
<i>Moyenne par enfants</i>	<i>0,0</i>	<i>0,8</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,6</i>	<i>0,3</i>	<i>1,1</i>	<i>0,4</i>	<i>0,6</i>	<i>0,6</i>	<i>0,5</i>

Source : RAH 2016.

IV. PREVENTION, CONCERTATION ET FORMATION

En 2016, les CAMSP de la région Grand Est sont intervenus, en moyenne, 10 fois dans une maternité, et à 23 reprises dans d'autres lieux, pour une **action de prévention**.

Les pratiques sont cependant très variées selon les territoires : concernant les interventions au sein des maternités, le nombre d'action varie de 0 à 118 (en Meuse) ; pour les autres lieux d'interventions, la valeur varie de 0 à 297 dans les Ardennes.

Tableau 11. Interventions réalisées hors file active et hors du CAMSP

	Ardennes	Marne	Aube	Haute-Marne	Meuse	Mthe-et-Moselle	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Intervention de prévention hors file active, hors CAMSP réalisées en maternité (<i>Moyenne</i>)	0	34	0	0	59	0	0	5	8	0	10
<i>Mini</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Maxi</i>	0	68	0	0	118	0	0	10	37	0	118
Intervention de prévention hors file active, hors CAMSP réalisées dans d'autres lieux (<i>Moyenne</i>)	297	6	5	66	14	0	2	0	18	1	23
<i>Mini</i>	297	0	5	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Maxi</i>	297	12	5	132	28	0	7	0	67	3	297

Source : RAH 2016.

Les résultats portant sur la concertation (interne et externe) et sur la formation sont différents selon les territoires :

- **Réunions internes** : les résultats très différents (de 4 à 744 au cours de l'année 2016) laissent apparaître des réalités organisationnelles très différentes, mais également très probablement des pratiques de décompte très variable selon les acteurs ;
- **Formations** : le constat est le même que précédemment ;
- **Réunions externes** : en moyenne, les professionnels des CAMSP ont assuré 66 réunions ou rendez-vous à l'extérieur au cours de l'année 2016 ;
- Intervention en **colloques, journées d'études** : cette pratique est relativement peu développée au sein des CAMSP.

Tableau 12. Concertation et formation

	Ardennes	Marne	Aube	Haute-Marne	Meuse	Mthe-et-Moselle	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Réunions internes par an (Moyenne)	122	374	204	23	41	72	43	130	76	183	111
<i>Mini</i>	122	4	204	4	39	25	23	36	32	44	4
<i>Maxi</i>	122	744	204	41	43	134	61	223	179	319	744
Jours consacrés à la formation par an (Moyenne)	48	69	72	30	25	6	45	162	79	21	54
<i>Mini</i>	48	18	72	0	4	2	20	10	27	13	0
<i>Maxi</i>	48	120	72	59	45	13	83	314	222	27	314
Réunions externes par an (Moyenne)	70	95	131	31	29	67	32	13	145	22	66
<i>Mini</i>	70	58	131	0	9	55	20	0	9	0	0
<i>Maxi</i>	70	132	131	62	49	85	50	25	259	60	259
<i>dont nb d'ESS (Moyenne)</i>	42	84	63	42	26	47	30	39	54	5	41
Intervention en colloque, journées d'études (Moyenne)	0	2	1	0	4	4	3	3	7	3	4
<i>Mini</i>	0	0	1	0	2	2	0	0	0	0	0
<i>Maxi</i>	0	4	1	0	5	9	6	6	12	8	12

Source : RAH 2016.

V. ENFANTS PRESENTS AU 31 DECEMBRE 2016

9. Modalités d'accompagnement des enfants présents au 31 décembre

Les modalités d'accompagnement proposées par les CAMSP varient sensiblement selon le territoire. Au 31 décembre 2016, 22 % des jeunes présents dans les différentes structures bénéficiaient d'un bilan pluridisciplinaire, cette proportion varie de seulement 2 % dans la Marne et 5 % dans les Ardennes, à 50 % en Meurthe-et-Moselle.

Par ailleurs, environ la moitié des jeunes bénéficiait d'un suivi thérapeutique (47 %) au 31 décembre sur l'ensemble de la région : cette proportion s'élève à 65 % dans les CAMSP de Moselle.

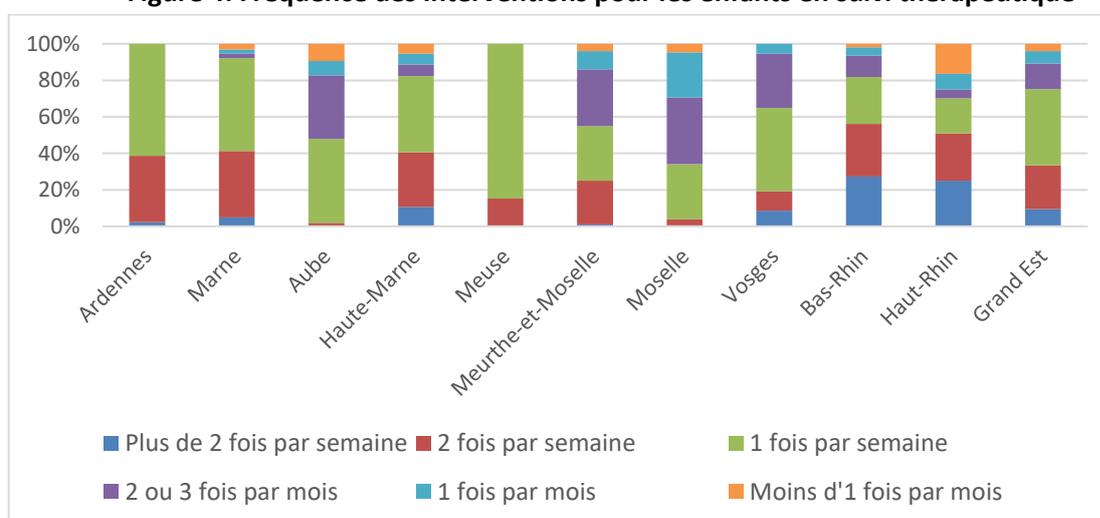
Tableau 13. Modalité d'accompagnement

	Ardennes	Marne	Aube	Haute-Marne	Meuse	Mthe-et-Moselle	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nombre d'enfants présents au 31 décembre	379	1 109	274	275	225	321	499	152	570	169	3 973
<i>dont nb d'enfants en contact ponctuel</i>	103	751	80	41	49	59	100	9	118	3	1 313
<i>dont nb d'enfants en bilan pluridisciplinaire</i>	18	26	44	87	91	162	228	49	92	62	859
<i>dont nb d'enfants en suivi thérapeutique</i>	222	331	150	102	85	100	324	94	360	104	1 872
En % / effectifs au 31/12											
<i>dont nb d'enfants en contact ponctuel</i>	27%	68%	29%	15%	22%	18%	20%	6%	21%	2%	33%
<i>dont nb d'enfants en bilan pluridisciplinaire</i>	5%	2%	16%	32%	40%	50%	46%	32%	16%	37%	22%
<i>dont nb d'enfants en suivi thérapeutique</i>	59%	30%	55%	37%	38%	31%	65%	62%	63%	62%	47%

Source : RAH 2016.

Par ailleurs, concernant les 1 872 enfants en suivi thérapeutique, la fréquence des interventions programmées est variable : alors qu'elles sont programmées au moins une fois par semaine dans les CAMSP des Ardennes ou de la Meuse, elles ne le sont à cette fréquence que dans 34 % des cas en Moselle.

Figure 4. Fréquence des interventions pour les enfants en suivi thérapeutique

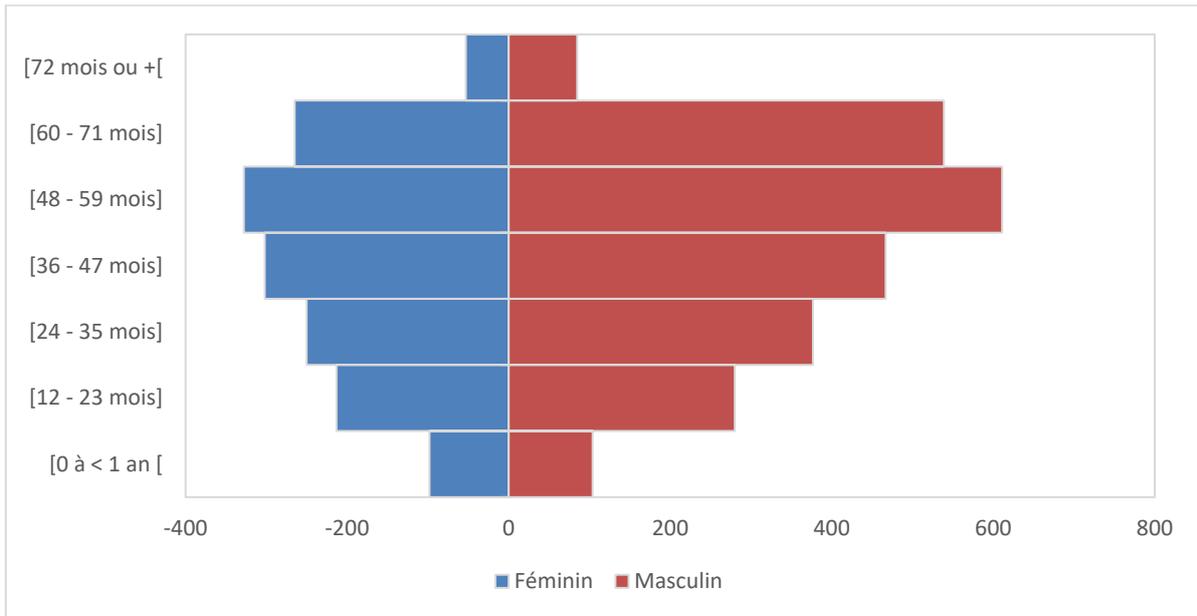


Source : RAH 2016.

10. Caractéristiques des enfants présents au 31 décembre

Au 31 décembre 2016, la majorité des enfants pris en charge par les CAMSP de la région sont des garçons (62 %). L'âge moyen, selon les structures, varie de 20,4 mois (dans un CAMSP du Bas-Rhin) à 52,6 mois (également dans le Bas-Rhin). La tranche d'âges la plus représentée est celle des enfants de 48-59 mois, soit les 4-5 ans révolus.

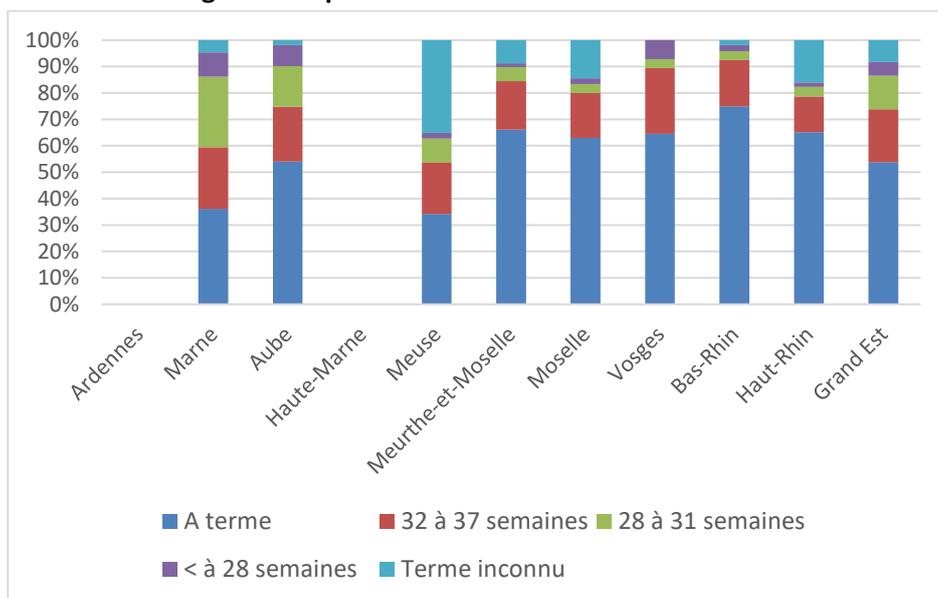
Figure 5. Pyramide des âges au 31 décembre 2016



Source : RAH 2016.

Plus de la moitié des enfants accompagnés au 31 décembre est né à terme (54 %).

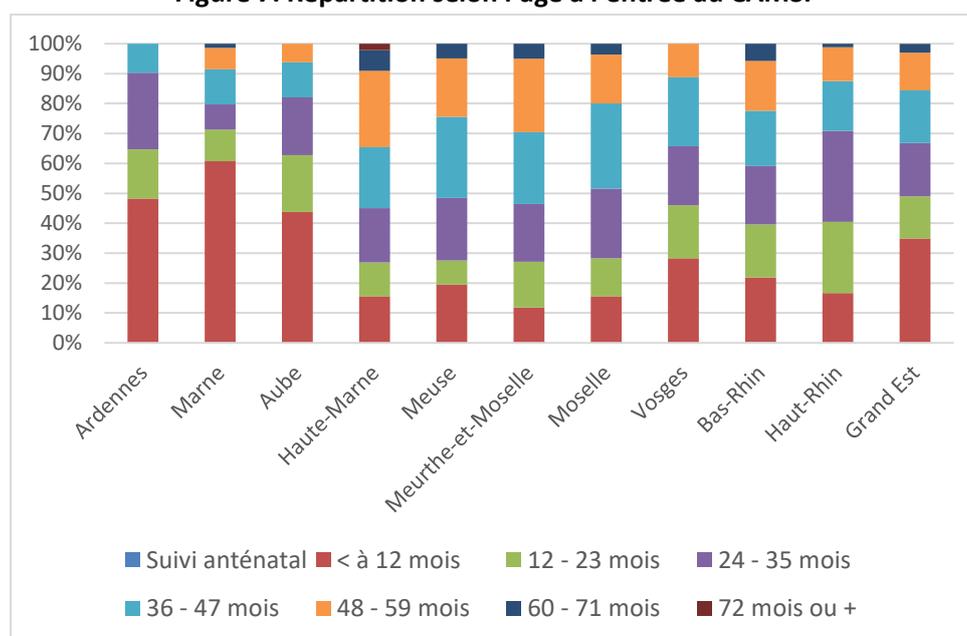
Figure 6. Répartition selon le terme de naissance



Source : RAH 2016.

L'âge à la prise en charge en CAMSP varie sensiblement en région Grand Est : alors que l'entrée se fait avant 12 mois pour au moins 40 % des enfants pris en charge dans la Marne, les Ardennes et l'Aube (soit 3 des 4 départements de l'ante-région Champagne-Ardenne), cette proportion n'excède pas 30 % dans tous les autres territoires. Ce résultat marque probablement des différences de positionnement des CAMSP dans les différents territoires, en lien avec les particularités locales de structuration de l'offre.

Figure 7. Répartition selon l'âge à l'entrée au CAMSP



Source : RAH 2016.

Dans les Ardennes, selon les déclarations du CAMSP, une très large majorité des jeunes accompagnés au 31 décembre 2016 est domiciliés à plus de 30 minutes de trajet de la structure de prise en charge.

Tableau 14. Domiciliation et temps de trajet

	Ardennes	Marne	Aube	Haute-Marne	Meuse	Mthe-et-Moselle	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Temps de trajet domicile - SESSAD											
Nb d'enfants domiciliés à 30mn de trajet maxi	8%	49%	69%	60%	59%	72%	83%	58%	86%	83%	60%
Nb d'enfants domiciliés à plus de 30mn de trajet	92%	33%	29%	25%	38%	26%	15%	22%	11%	16%	31%
Nb d'enfants avec un temps de trajet non connu	0%	1%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	1%	0%
Lieu de résidence (en % / effectifs au 31/12)											
Nb d'enfants domiciliés dans un autre département	0%	14%	1%	18%	3%	2%	1%	15%	3%	0%	7%
Nb d'enfants domiciliés dans une autre région	0%	8%	0%	0%	0%	0%	1%	2%	0%	0%	2%

Source : RAH 2016.

Au 31 décembre 2016, environ **3 jeunes sur 10 accompagnés** par un CAMSP de la région Grand Est **ont un dossier MDPH ouvert**. Dans le Bas-Rhin, c'est le cas de presque un enfant sur deux (46 %).

En Haute-Marne, 3 jeunes sur 10 bénéficient d'une mesure de protection de la part de l'ASE (9 % au niveau régional). La moitié d'entre eux bénéficie d'une mesure de placement.

Tableau 15. Situation par rapport au handicap et aux mesures de protection

	Ardennes	Marne	Aube	Haute-Marne	Meuse	Mthe-et-Moselle	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Enfants présents avec un dossier MDPH ouvert	35%	11%	22%	23%	17%	28%	39%	25%	46%	44%	27%
Enfants bénéficiant d'une mesure de protection	5%	2%	10%	31%	14%	12%	9%	11%	11%	6%	9%
<i>dont mesure d'AEMO</i>	2%	0%	0%	6%	6%	5%	4%	1%	2%	4%	2%
<i>dont mesure de placement</i>	8%	2%	9%	15%	9%	6%	2%	8%	6%	2%	5%

Source : RAH 2016.

11. Description des enfants présents en suivi thérapeutique

Tableau 16. Répartition selon la déficience principale

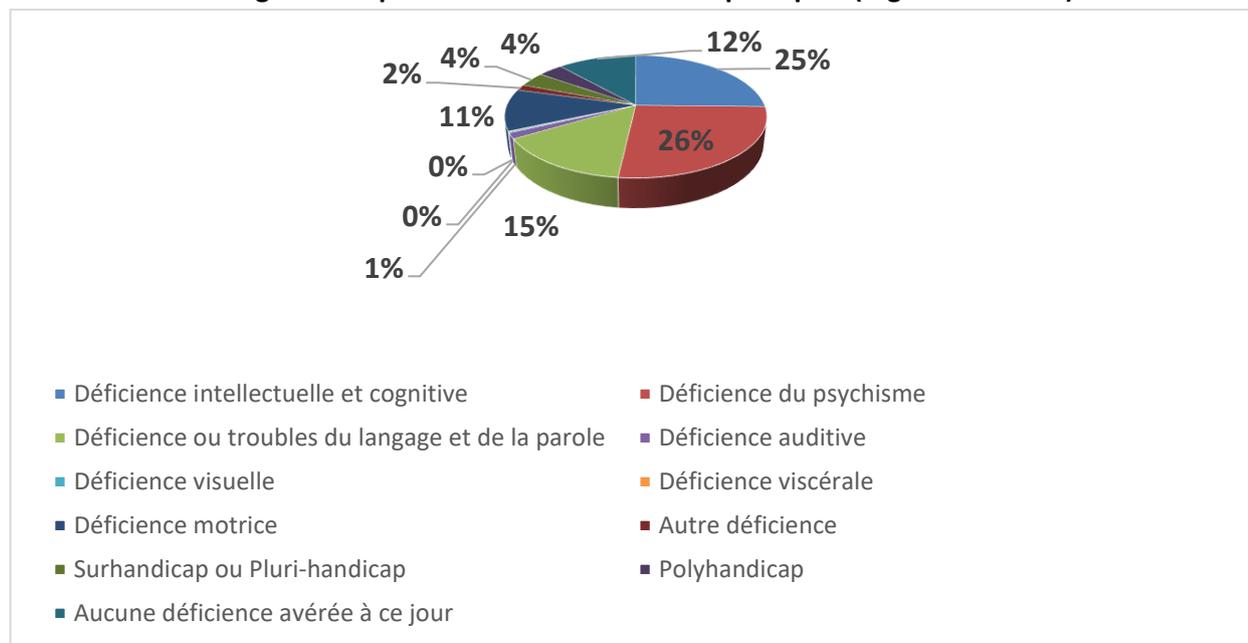
	Ardennes	Marne	Aube	Haute-Marne	Meuse	Mthe-et-Moselle	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Déficience intellectuelle et cognitive	0	92	58	31	5	5	28	37	141	36	433
<i>dont déficit léger / dont retard mental léger</i>	0	10	22	5	1	1	11	4	69	6	129
<i>dont troubles cognitifs sans retard mental, troubles des acquisitions et des apprentissages sans retard mental</i>	0	41	20	28	44	3	7	31	14	3	191
Déficience du psychisme	12	126	50	56	12	28	85	9	59	15	452
<i>dont troubles du comportement de la personnalité et des capacités relationnelles</i>	0	37	21	18	7	16	37	8	24	7	175
<i>dont déficience des émotions (troubles des affects et de l'humeur) ou de la volition</i>	0	30	11	11	1	6	20	0	9	2	90
<i>dont déficience des fonctions psychomotrices</i>	0	45	10	0	1	3	27	0	5	5	96
<i>dont troubles de la perception ou de l'attention</i>	0	13	1	4	1	0	2	1	3	1	26
Déficience ou troubles du langage et de la parole	5	50	7	48	7	25	44	9	35	20	250
<i>dont déficience sévère de la communication</i>	2	3	2	9	3	8	3	0	21	11	62
Déficience auditive	2	1	2	5	0	0	1	14	0	0	25
<i>dont déficience auditive profonde bilatérale > 90db</i>	0	0	0	0	0	0	0	6	0	0	6
<i>dont déficience auditive sévère bilatérale de >70db à 90 db</i>	0	1	2	2	0	0	1	4	0	0	10
Déficience visuelle	0	2	1	2	0	0	0	0	0	0	5
<i>dont déficience visuelle profonde bilatérale (cécité)</i>	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	2

<i>dont déficience visuelle moyenne bilatérale</i>	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Déficience viscérale	0	1	0	0	0	1	0	0	1	0	3
Déficience motrice	0	38	12	31	5	20	15	9	53	5	188
<i>dont déficiences motrices par atteinte de la commande neurologique</i>	0	18	6	7	0	5	9	1	39	3	88
<i>dont déficiences mécaniques</i>	0	2	0	0	0	0	0	0	2	0	4
<i>dont déficiences musculaires, réduction ou perte de mouvement d'un ou plusieurs membres (myopathie)</i>	0	0	0	0	0	2	1	0	5	0	8
<i>dont déficience complexes de la motricité (coordination et praxie)</i>	0	10	2	1	0	1	4	0	6	0	24
Autre déficience	0	0	3	0	2	0	0	2	12	8	27
<i>dont déficiences non précisées</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	10	2	12
Surhandicap ou Pluri-handicap	0	4	2	12	0	11	0	3	27	7	66
Polyhandicap	4	1	7	0	4	8	1	0	30	7	62
Aucune déficience avérée à ce jour	0	17	8	0	5	2	150	12	2	2	198
<i>dont bébé vulnérable, à risque</i>	0	4	0	0	2	1	1	0	1	3	12
TOTAL	23	332	150	185	40	100	324	95	360	100	1 709
Dont nb d'enfants avec un handicap rare	0	0	20	0	5	12	6	6	11	2	62

Source : RAH 2016.

La moitié des enfants en suivi thérapeutique au 31 décembre 2016 a pour **déficience principale** une déficience du psychisme (26 %) ou une déficience intellectuelle ou cognitive (25 %). Les troubles du langage et de la parole (15 %) et la déficience motrice (11 %) sont les autres troubles les plus répandus.

Figure 8. Répartition selon la déficience principale (région Grand Est)



Source : RAH 2016.

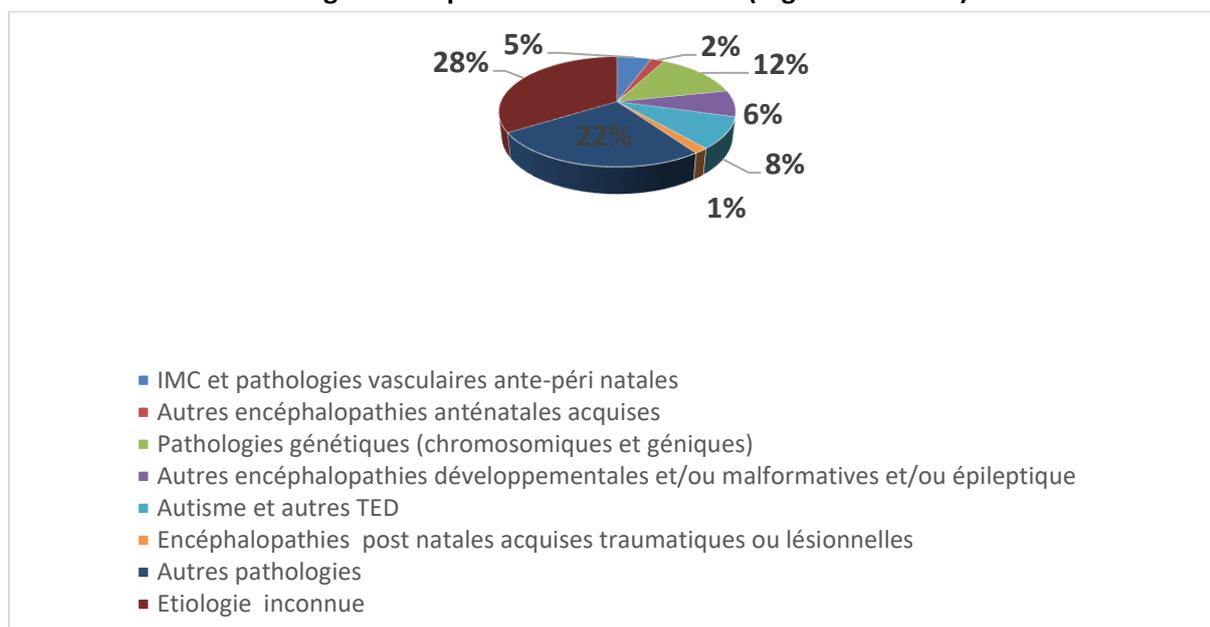
Tableau 17. Diagnostic des enfants en suivi thérapeutique selon les catégories cliniques CIM10

	Ardennes	Marne	Aube	Haute-Marne	Meuse	Mthe-et-Moselle	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
IMC et pathologies vasculaires ante-péri natales	13	13	6	10	0	5	5	1	36	4	93
Autres encéphalopathies anténatales acquises	0	7	10	3	0	2	3	2	10	0	37
<i>dont Syndrome d'Alcoolisation Foetale et TSAF</i>	2	3	1	3	0	1	0	0	5	0	15
<i>dont autres toxiques (AVP, CBZ, etc)</i>	0	2	2	0	0	0	1	0	4	0	9
<i>dont Infections (CMV, Toxo, etc.)</i>	0	2	0	0	0	0	0	2	1	0	5
Pathologies génétiques (chromosomiques et géniques)	8	30	26	8	4	22	6	4	110	16	234
<i>dont Trisomie 21</i>	2	14	7	3	1	6	0	0	57	7	97
<i>dont X fragile</i>	1	0	2	0	0	1	0	0	4	0	8
<i>dont Microdélétions et anomalies en CGH Array</i>	2	10	11	2	0	3	2	0	34	1	65
Autres encéphalopathies développementales et/ou malformatives et/ou épileptique	7	14	8	33	3	5	9	0	47	3	129
Autisme et autres TED	30	32	19	7	2	9	21	1	17	17	155
Encéphalopathies post natales acquises traumatiques ou lésionnelles	0	10	0	0	0	5	2	0	8	2	27
Autres pathologies	1	39	48	16	9	27	195	2	49	47	433
<i>dont facteurs psycho-sociaux dominants</i>	15	15	15	12	4	10	22	0	28	5	126
Etiologie inconnue	163	173	3	64	13	25	17	12	83	15	568
TOTAL	244	364	158	161	36	121	283	24	493	117	2 001
Dont nb d'enfants avec une maladie rare	0	2	20	0	0	19	6	3	13	0	63

Source : RAH 2016.

En termes de pathologie de la CIM 10, la plus fréquente est la pathologie génétique (chromosomiques et géniques) (12 %). L'étiologie est inconnue pour environ un enfant sur dix (28 %).

Figure 9. Répartition selon la CIM10 (région Grand Est)



Source : RAH 2016.

Les réponses quant aux **facteurs et conditions d'environnement** dans lesquels les jeunes évoluent semblent décrire des populations accueillies relativement différentes selon le territoire : alors que 70% des jeunes pris en charge dans les Ardennes connaissent des carences affectives, éducatives, sociales ou culturelles, une large majorité de ceux accompagnés en Moselle ne présente pas de facteurs d'environnement particulièrement handicapant (88 %).

Tableau 18. Facteurs et conditions d'environnement

	Ardennes	Marne	Aube	Haute-Marne	Meuse	Mthe-et-Moselle	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Pas de facteurs d'environnement à retenir	0%	21%	20%	0%	23%	40%	88%	16%	38%	47%	35%
Troubles mentaux ou perturbations psycho avérées dans la famille	8%	3%	6%	0%	3%	7%	0%	2%	6%	0%	4%
Carences affectives, éducatives, culturelles	70%	18%	14%	3%	15%	21%	6%	2%	11%	8%	16%
Mauvais traitements et négligences graves	2%	1%	4%	6%	3%	3%	1%	0%	2%	0%	2%
Événement entraînant la rupture des liens affectifs	21%	2%	21%	21%	10%	6%	0%	1%	4%	2%	7%
Contexte familial particulier ou autres facteurs	0%	40%	20%	15%	38%	20%	6%	16%	17%	17%	18%
Autres	0%	6%	3%	55%	3%	2%	0%	0%	19%	12%	9%
Pas de réponse par défaut d'information	0%	10%	12%	0%	3%	0%	0%	63%	4%	16%	8%

Source : RAH 2016.

La majorité des enfants de **moins de 3 ans** en suivi thérapeutique au 31 décembre 2016 est gardé uniquement par ses parents (54 %). Cette proportion est de 73 % dans les Ardennes.

Tableau 19. Mode de garde principal des enfants de moins de 3 ans

	Ardennes	Marne	Aube	Haute-Marne	Meuse	Mthe-et-Moselle	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Aucun mode de garde hormis les parents	73%	57%	0%	-	67%	53%	62%	53%	50%	32%	54%
Famille ou entourage hors parents	1%	11%	0%	-	6%	0%	12%	5%	4%	0%	6%
Etablissements d'accueil du jeune enfant et autres accueils collectifs	21%	23%	0%	-	0%	37%	15%	30%	35%	39%	22%
Assistante maternelle ou garde à domicile rémunérée	5%	9%	0%	-	0%	11%	12%	10%	11%	4%	9%
Mode de garde inconnu	0%	0%	100%	-	28%	0%	0%	3%	0%	25%	9%

Source : RAH 2016.

La majorité des enfants de **3 ans et plus** en suivi thérapeutique au 31 décembre 2016 est gardé par ses parents (54 %).

Tableau 20. Mode de garde principal des enfants de 3 ans et plus

	Ardennes	Marne	Aube	Haute-Marne	Meuse	Mthe-et-Moselle	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Aucun mode de garde hormis les parents	75%	54%	0%	-	54%	70%	73%	84%	65%	46%	54%
Famille ou entourage hors parents	0%	23%	0%	-	6%	6%	12%	5%	13%	4%	12%
Etablissements d'accueil du jeune enfant et autres accueils collectifs	25%	8%	0%	-	7%	12%	3%	11%	13%	16%	8%
Assistante maternelle ou garde à domicile rémunérée	0%	15%	0%	-	6%	9%	7%	0%	9%	3%	8%
Mode de garde inconnu	0%	0%	100%	-	26%	2%	5%	0%	0%	32%	17%

Source : RAH 2016.

Le **mode de scolarisation** traduit également une diversité des profils accueillis en CAMSP selon les territoires : par exemple, en Moselle, plus d'un tiers des enfants n'est pas scolarisé, tandis que 60 % des enfants pris en charge par le CAMSP ardennais sont scolarisés à temps plein (seulement 4 % n'étant pas scolarisés).

Tableau 21. Mode de scolarisation

	Ardennes	Marne	Aube	Haute-Marne	Meuse	Mthe-et-Moselle	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Scolarisation à temps plein	59%	50%	42%	-	58%	37%	21%	43%	32%	28%	39%
<i>dont effectif scolarisé avec AVS ou EVS</i>	14%	4%	9%	-	1%	10%	6%	1%	12%	7%	8%
<i>dont effectif scolarisé en CLIS ou UE</i>	0%	0%	0%	-	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Scolarisation à temps partiel	9%	20%	18%	-	16%	16%	9%	30%	27%	12%	17%
<i>dont effectif scolarisé avec AVS ou EVS</i>	6%	8%	11%	-	2%	10%	3%	6%	16%	9%	9%
<i>dont effectif scolarisé en CLIS ou UE</i>	0%	0%	0%	-	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
dont temps partiel inférieur à 12 h	5%	7%	0%	-	6%	12%	1%	10%	5%	9%	5%
<i>dont effectif scolarisé avec AVS ou EVS</i>	3%	3%	0%	-	2%	9%	0%	1%	2%	6%	3%
<i>dont effectif scolarisé en CLIS ou UE</i>	0%	0%	0%	-	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Enfants de 3 ans ou plus non scolarisés	4%	4%	12%	-	13%	7%	37%	7%	7%	2%	12%
Mode de scolarisation inconnu	0%	3%	8%	-	1%	0%	23%	0%	0%	27%	7%

Source : RAH 2016.

VI. PROCEDURE D'ACCUEIL DES ENFANTS DE LA FILE ACTIVE

12. Origine des enfants entrés au CAMSP en 2016

Eu égard les âges à l'entrée observés précédemment (Cf. figure 7), les résultats sont logiquement différents quant à l'origine des enfants entrés en 2016. En effet, dans les Ardennes ou dans l'Aube, où les enfants sont pris en charge par le CAMSP plus précocement, ce sont la PMI et les services de maternité ou de néonatalogie qui sont à l'origine de l'accueil en CAMSP. En revanche, en Moselle, où les enfants sont accueillis à des âges plus avancés, l'acteur le plus souvent à l'origine d'une prise en charge en CAMSP est l'Education nationale.

Tableau 22. Répartition des enfants entrés en 2016 selon qui a conseillé ou adressé (% en colonne)

	Ardennes	Marne	Aube	Haute-Marne	Meuse	Mthe-et-Moselle	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Accès direct (famille, entourage, ...)	7%	3%	11%	7%	12%	6%	8%	7%	8%	6%	7%
Education nationale	10%	13%	10%	22%	27%	22%	29%	10%	17%	18%	19%
PMI	19%	9%	24%	13%	10%	13%	12%	18%	14%	15%	14%
Services sociaux (ASE-UTPAS-CCAS...)	10%	5%	8%	5%	8%	5%	3%	1%	2%	1%	4%
Dispositifs petite enfance (crèches, haltes garderies...)	3%	1%	1%	1%	0%	0%	2%	1%	2%	2%	1%
Maternités, services de néonatalogie	18%	8%	0%	27%	4%	2%	11%	13%	6%	6%	10%
Secteur hospitalier hors maternité, néonatal, et pédo-psy	8%	4%	27%	0%	6%	12%	8%	22%	14%	10%	10%
CMP et secteur pédo-psychiatrique	2%	0%	0%	1%	1%	1%	1%	1%	4%	5%	1%
Médecine libérale et paramédicaux libéraux	19%	15%	16%	19%	29%	33%	22%	20%	24%	29%	22%
Autre CAMSP	0%	2%	2%	4%	2%	2%	2%	6%	2%	4%	3%
Autre	5%	41%	1%	1%	2%	3%	2%	1%	6%	6%	9%

Source : RAH 2016.

13. Délai d'accueil au CAMSP

Au 31 décembre 2016, **450 enfants sont inscrits sur une liste d'attente ou sont en attente d'un premier rendez-vous dans un CAMSP de la région**. En moyenne, cela représente 18 enfants par structure (dans les Vosges, un établissement enregistre 62 attentes).

Pour les enfants entrés en cours d'année, le **délai moyen d'attente** entre la demande de rendez-vous et le rendez-vous aura été **de 15 jours au minimum** (dans un CAMSP de la Meuse) et **de 240 jours au maximum** (dans un CAMSP de Moselle). Les délais d'attente les plus longs sont observés en Moselle, dans les Vosges et en Haute-Marne, soit les 3 territoires où le nombre de personnes sur liste d'attente est le plus élevé.

Tableau 23. Indicateurs d'attente au 31 décembre

	Ardennes	Marne	Aube	Haute-Marne	Meuse	Mthe-et-Moselle	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nb d'enfants inscrits sur une liste d'attente ou en attente d'un premier RDV	20	25	12	53	13	19	119	64	63	62	450
<i>Moyenne</i>	20	13	12	27	7	6	30	32	13	21	18
<i>Mini</i>	20	0	12	16	0	0	0	2	2	4	0
<i>Maxi</i>	20	25	12	37	13	12	58	62	38	30	62
Nb d'enfants en attente entre le 1er RDV et la 1ère intervention (bilan ou soin)	36	76	9	26	20	45	42	0	62	21	337
<i>Moyenne</i>	36	38	9	13	10	15	11	0	12	7	13
<i>Mini</i>	36	30	9	0	4	0	0	0	0	0	0
<i>Maxi</i>	36	46	9	26	16	45	35	0	58	11	58
Délai moyen entre la réception de la demande de RDV et le 1er RDV											
<i>Mini</i>	40	31	39	124	15	62	46	92	22	42	15
<i>Maxi</i>	40	103	39	124	33	116	240	92	113	122	240
Délai moyen entre le 1er RDV et la 1ère intervention du CAMSP (bilan ou soin)											
<i>Mini</i>	93	43	30	-	41	-	29	0	0	0	0
<i>Maxi</i>	93	70	30	-	41	-	73	0	75	44	93

Source : RAH 2016.

VII. PARCOURS DES ENFANTS SORTIS EN 2016

14. Age à la sortie et durée de prise en charge

En 2016, 2 406 enfants sont sortis des CAMSP de la région. Globalement, la moitié de ces sorties se sont faites entre 4 et 6 ans. Le territoire haut-marnais se distingue très nettement dans la mesure où près de la moitié des enfants sont sortis après l'âge de 6 ans.

Tableau 24. Répartition selon l'âge à la sortie

	Ardennes	Marne	Aube	Haute-Marne	Meuse	Mthe-et-Moselle	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Anténatal	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
0 à < 1 an	4%	1%	2%	2%	3%	1%	2%	14%	11%	0%	4%
12 - 23 mois	5%	5%	8%	5%	8%	4%	7%	8%	4%	5%	6%
24 - 35 mois	16%	7%	14%	6%	5%	8%	13%	12%	12%	11%	11%
36 - 47 mois	26%	9%	24%	10%	19%	18%	17%	19%	14%	22%	17%
48 - 59 mois	29%	18%	18%	13%	24%	19%	27%	23%	17%	16%	21%
60 - 71 mois	16%	33%	22%	17%	27%	30%	28%	22%	26%	25%	26%
72 mois ou +	6%	27%	13%	47%	14%	19%	7%	2%	15%	20%	15%

Source : RAH 2016.

Les disparités territoriales apparaissent également en relevant les **durées de prise en charge** pour les enfants sortis en cours d'année. En effet, alors que plus de la moitié des enfants sortis en 2016 ont bénéficié d'une prise en charge inférieure à une année dans la plupart des départements, ce n'est le cas que d'une minorité dans la Marne et la Haute-Marne. Dans ces deux territoires, de nombreux enfants ont été accompagnés au moins trois ans : 42 % des sortants dans la Marne, 57 % en Haute-Marne.

Tableau 25. Durée de prise en charge des enfants sortis en 2016

	Ardennes	Marne	Aube	Haute-Marne	Meuse	Mthe-et-Moselle	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Moins d'un an	42%	24%	42%	14%	50%	33%	59%	75%	54%	65%	47%
12 - 23 mois	13%	18%	18%	11%	23%	36%	26%	13%	13%	14%	19%
24 - 35 mois	18%	15%	18%	17%	19%	19%	11%	5%	13%	15%	14%
36 - 47 mois	17%	10%	12%	12%	6%	8%	4%	4%	9%	4%	8%
48 - 59 mois	5%	9%	4%	14%	2%	2%	0%	1%	7%	1%	4%
60 - 71 mois	6%	21%	6%	16%	0%	1%	0%	1%	3%	1%	6%
72 mois ou +	0%	2%	1%	15%	0%	1%	0%	0%	0%	0%	1%

Source : RAH 2016.

15. Motif de sortie et parcours envisagé

Dans les quatre territoires de l'ante-région Champagne-Ardenne, la part des départs non concertés s'élève à au moins 20 % pour l'année 2016.

Tableau 26. Motif de sortie du CAMSP

	Ardennes	Marne	Aube	Haute-Marne	Meuse	Mthe-et-Moselle	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Fin de prise en charge concertée (dont déménagement prévu)	79%	73%	75%	80%	85%	81%	85%	93%	92%	87%	83%
Départ sans concertation (« perdu de vue », rupture de soins)	21%	27%	25%	20%	15%	19%	14%	6%	7%	13%	16%
Décès	0%	0%	0%	1%	0%	1%	0%	0%	0%	0%	0%

Source : RAH 2016.

Les **parcours envisagés** après les fins de prises en charge concertées sont assez variables. Par exemple, en Alsace, il est prévu un suivi thérapeutique libéral pour environ un quart des enfants sortis en 2016. Dans les Vosges, une prise en charge par le secteur sanitaire est envisagé pour 40 % des enfants.

Tableau 27. Parcours envisagé après le CAMSP

	Ardennes	Marne	Aube	Haute-Marne	Meuse	Mthe-et-Moselle	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Sans nécessité de suivi médico-social	31%	23%	38%	11%	36%	11%	16%	28%	9%	10%	20%
Suivi thérapeutique libéral	15%	18%	6%	12%	11%	10%	12%	4%	25%	27%	15%
CMPP	35%	20%	17%	29%	11%	20%	16%	7%	4%	12%	15%
Secteur sanitaire : CMP, CATTP, HDJ, hôpital...	8%	10%	13%	24%	24%	28%	32%	40%	33%	13%	26%
Service médicosocial (SESSAD, SAFEP ...)	2%	10%	12%	19%	8%	11%	17%	11%	17%	25%	13%
Etablissement médicosocial (IME, IEM, ITEP...)	9%	5%	3%	1%	2%	11%	4%	3%	8%	5%	5%
Autre CAMSP	1%	13%	12%	4%	7%	8%	3%	7%	3%	8%	6%

Source : RAH 2016.

Au 31 décembre 2016, **303 des jeunes présents dans les CAMSP de la région sont en attente d'une place dans une autre structure (sanitaire ou médico-sociale)**, soit 14 enfants en moyenne par établissement. Les réalités locales sont néanmoins très diverses, puisque dans les Ardennes ou dans l'Aube, ce sont respectivement 45 et 49 jeunes en attente d'une place ailleurs. Dans l'Aube, il s'agit essentiellement de jeunes bénéficiant d'une notification délivrée par la CDAPH.

Tableau 28. Enfants en attente de sortie

	Ardennes	Marne	Aube	Haute-Marne	Meuse	Mthe-et-Moselle	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nb d'enfants présents au 31/12 et en attente d'une place dans une autre structure sanitaire ou médico-sociale	45	0	49	-	23	31	32	4	99	20	303
<i>Moyenne</i>	45	0	49	-	12	10	8	2	20	10	14
<i>Mini</i>	45	0	49	-	5	8	0	1	0	4	0
<i>Maxi</i>	45	0	49	-	18	12	19	3	85	16	85
dont nb d'enfants ayant une <u>notification CDAPH non réalisée</u> pour une autre structure	8	0	39	-	1	25	20	4	34	4	135
<i>Moyenne</i>	8	0	39	-	1	8	5	2	7	2	6
<i>Mini</i>	8	0	39	-	0	2	0	1	0	0	0
<i>Maxi</i>	8	0	39	-	1	12	13	3	23	4	39

Source : RAH 2016.

VIII. RESSOURCES HUMAINES

16. Ressources humaines internes

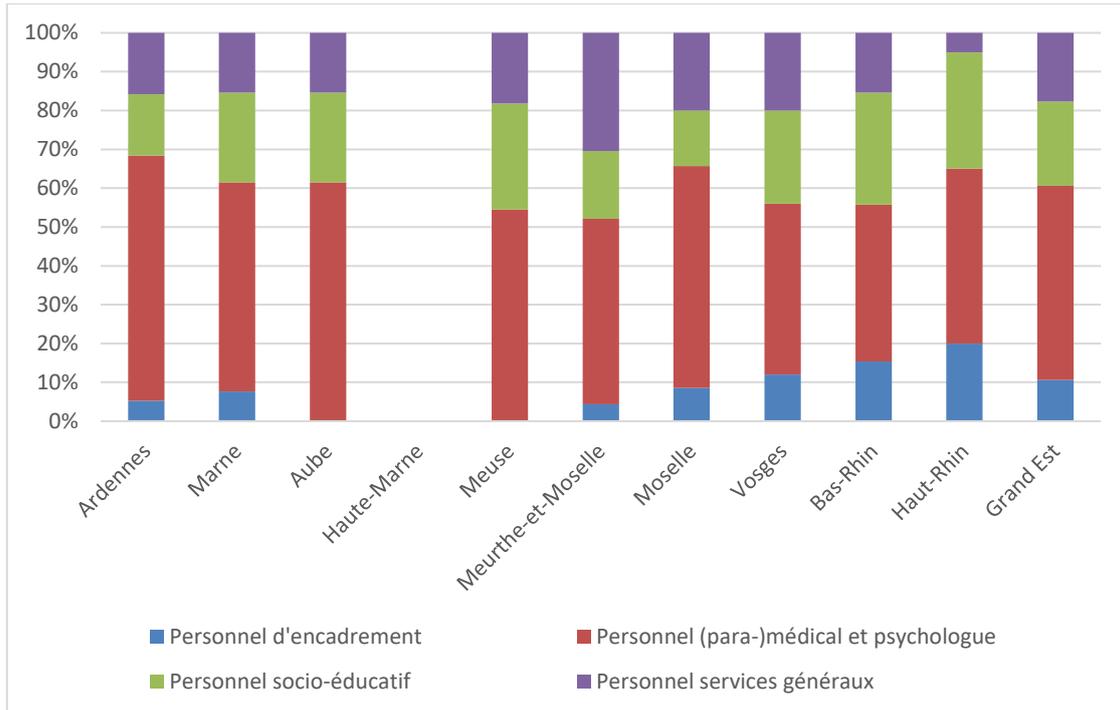
Au 31 décembre 2016, 226 professionnels exercent dans les CAMSP de la région. La moitié d'entre eux sont des professionnels (para-)médicaux ou des psychologues. Les métiers les plus représentés sont les psychomotriciens (n=36), les psychologues (n=30), les secrétaires (n=26), les éducateurs de jeunes enfants (n=24) et les orthophonistes (n=20).

Tableau 29. Nombre d'ETP du compte administratif par métier

	Ardennes	Marne	Aube	Haute-Marne	Meuse	Mthe-et-Moselle	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Directeur (hors médecin directeur technique)	0	1	0	-	0	1	1	1	3	1	9
Médecin directeur technique	1	1	0	-	0	0	1	0	3	2	8
Cadre de santé ou chef de service	0	0	0	-	0	0	1	2	2	1	7
Sous-total personnel d'encadrement	1	2	0	0	0	1	3	3	8	4	24
Pédiatre	1	1	1	-	0	1	1	2	0	0	6
Psychiatre ou pédopsychiatre	0	0	1	-	0	1	1	0	1	0	4
Neurologue ou neuropédiatre	0	0	0	-	0	0	0	0	0	0	0
Médecin ORL	0	0	0	-	0	0	0	0	0	0	0
Médecin de rééducation fonctionnelle	0	0	0	-	0	0	0	0	0	0	1
Ophthalmologue	0	0	0	-	0	0	0	0	0	0	0
Autre médecin	0	0	0	-	0	0	0	0	0	0	0
Psychologue	3	3	1	-	3	5	5	3	5	2	30
Psychomotricien	4	5	3	-	1	2	7	3	7	4	36
Kinésithérapeute	0	1	0	-	0	0	2	1	3	0	7
Orthophoniste	4	3	1	-	1	1	3	2	3	2	20
Orthoptiste	0	0	0	-	0	0	0	0	0	0	1
Ergothérapeute	0	1	1	-	1	1	1	0	2	1	8
Sous-total personnel (para-)médical et psychologue	12	14	8	0	6	11	20	11	21	9	113
Educateur spéc ou moniteur éduc.	0	0	3	-	0	0	1	1	1	1	7
Educateur de jeunes enfants	2	2	0	-	1	0	3	3	9	4	24
Puéricultrice	0	1	0	-	0	1	0	0	0	0	2
Auxiliaire de puériculture / AMP	0	1	0	-	0	0	0	0	1	0	2
Assistant social	1	2	0	-	1	3	1	0	4	1	11
Enseignant	0	0	0	-	0	0	0	2	0	0	2
Infirmier	0	0	0	-	1	0	0	0	0	0	1
Autre personnel médical ou MS	0	0	0	-	0	0	0	0	0	0	0
Sous-total personnel socio-éducatif	3	6	3	0	3	4	5	6	15	6	49
Secrétaire	2	3	2	-	2	4	4	2	6	1	26
Comptable	0	0	0	-	0	1	1	1	2	0	5
Autre personnel administratif	0	0	0	-	0	2	0	1	0	0	3
Personnel d'entretien	1	0	0	-	0	0	2	1	0	0	5
Codeur / Interprète	0	0	0	-	0	0	0	0	0	0	0
Autre	0	1	0	-	0	0	0	0	0	0	1
Sous-total personnel services généraux	3	4	2	0	2	7	7	5	8	1	40
TOTAL	19	26	13	0	11	23	35	25	52	20	226

Source : RAH 2016.

Figure 10. Structure des emplois (par catégorie)



Source : RAH 2016.

Les orthophonistes et les kinésithérapeutes sont les deux catégories de professionnels pour lesquels la part d'emplois non pourvus est significative. Ils représentent 5 des 13 emplois non pourvus sur l'ensemble de la région.

Tableau 30. Part d'emploi non pourvus (région Grand Est)

	Nb d'ETP du compte administratif	Nb d'ETP non pourvus au 31/12	Part d'emploi non pourvus
Directeur (hors médecin directeur technique)	9	0	0%
Médecin directeur technique	8	0	0%
Cadre de santé ou chef de service	7	0	0%
Sous-total personnel d'encadrement	24	0	0%
Pédiatre	6	1	17%
Psychiatre ou pédopsychiatre	4	0	0%
Neurologue ou neuropédiatre	0	0	-
Médecin ORL	0	0	-
Médecin de rééducation fonctionnelle	1	0	0%
Ophtalmologue	0	0	-
Autre médecin	0	0	-
Psychologue	30	1	3%
Psychomotricien	36	1	3%
Kinésithérapeute	7	2	29%
Orthophoniste	20	3	15%
Orthoptiste	1	0	0%
Ergothérapeute	8	0	0%
Sous-total personnel (para-)médical et psychologue	113	8	7%

Educateur spécialisé ou moniteur éduc.	7	0	0%
Educateur de jeunes enfants	24	0	0%
Puéricultrice	2	0	0%
Auxiliaire de puériculture / AMP	2	0	0%
Assistant social	11	1	9%
Enseignant	2	0	0%
Infirmier	1	0	0%
Autre personnel médical ou MS	0	0	-
Sous-total personnel socio-éducatif	49	1	2%
Secrétaire	26	0	0%
Comptable	5	0	0%
Autre personnel administratif	3	4	133%
Personnel d'entretien	5	0	0%
Codeur / Interprète	0	0	-
Autre	1	0	0%
Sous-total personnel services généraux	40	4	10%
TOTAL	226	13	6%

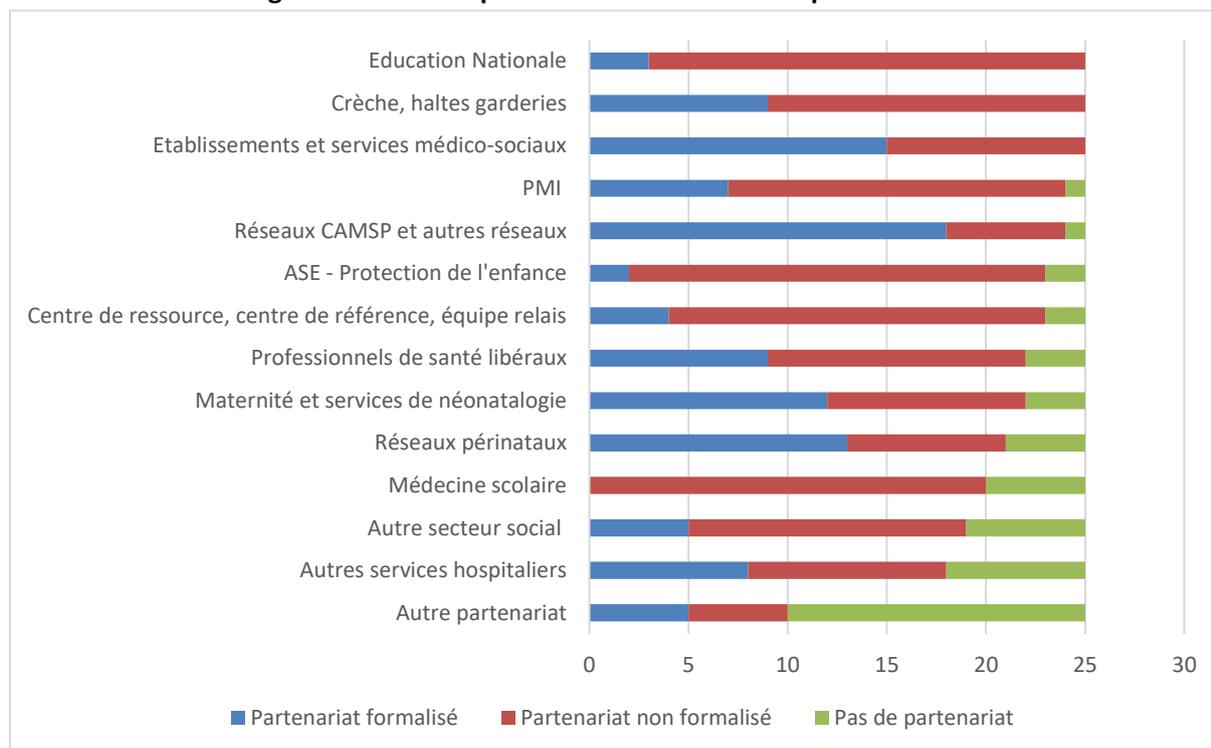
Source : RAH 2016.

17. Partenariats

L'ensemble des CAMSP de la région Grand Est ont établi un partenariat (formalisé ou non) avec les services de l'Education nationale, avec une crèche ou une halte-garderie, et avec au moins un établissement ou service médico-social.

Globalement, les partenariats sont plus fréquemment non formalisés.

Figure 11. Etat des partenariats mis en œuvre par les CAMSP



Source : RAH 2016.